

la Méthodologie relationnelle

- de découvrir, à partir d'échanges avec le groupe, l'importance de la relation dans la profession d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale ... :
 - entrer en communication avec d'autres personnes ;
 - prendre place dans une dynamique de groupe ;
 - écouter et prendre la parole ;
 - respecter les différences d'opinions ;
- de percevoir et d'identifier l'impact des émotions et des choix idéologiques et politiques ;
- de repérer et d'exprimer ses limites et ses atouts en lien avec la profession d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale, y compris en termes relationnels.

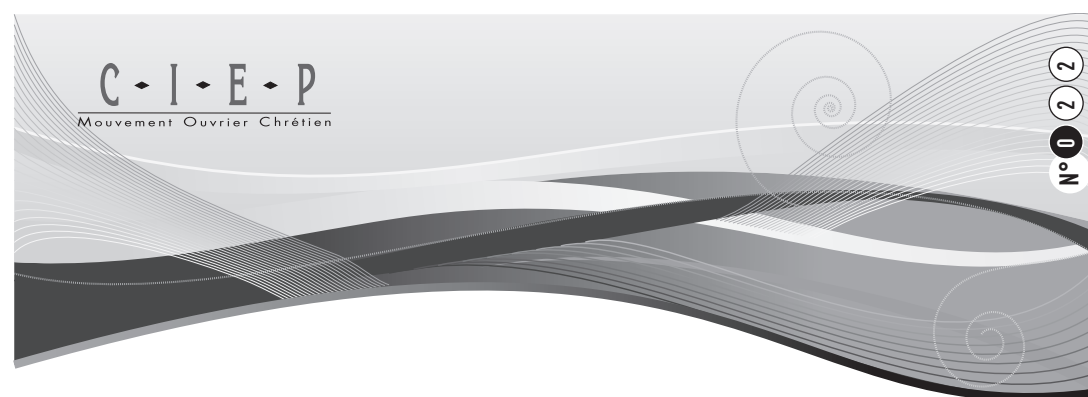
Horaire

Le cours de « découverte métier » entre dans le cursus de première année et compte 60 périodes de cours.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:

- de présenter les raisons pour lesquelles il choisit la profession d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale ;
- de décrire des contextes dans lesquels s'exerce le travail d'animation en action collective politique, culturelle et sociale ;
- de déterminer ses atouts et ses limites par rapport à la formation et au métier d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale ;
- d'évoquer son intégration au sein d'un groupe en formation ;
- de signaler les découvertes ou les changements que les rencontres et les confrontations lui ont apportés ;
- de se situer face à son orientation professionnelle et par rapport à son projet personnel.



Découverte du métier

Le cours de « découverte métier » vise à permettre aux étudiants de découvrir la profession d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale et les diversités de son exercice ; de confronter ses représentations à celles d'autres participants ; de clarifier ses motivations, ses atouts et ses limites, y compris en termes relationnels, par rapport à cette profession et à la formation qui y prépare.

Plus particulièrement l'étudiant s'exercera à la découverte de la formation et de la profession :

- de construire un projet professionnel personnel ;
- situer les raisons et motivations pour lesquelles il a choisi la profession d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale ;
- décrire des contextes dans lesquels se fait le travail d'animation ;
- donner une définition personnalisée de la fonction d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale ;
- identifier les différentes fonctions de l'animateur en action collective politique, culturelle et sociale ;
- de signaler les découvertes ou les changements que les rencontres et les confrontations ont apportés à ses représentations de la profession ;
- de consigner, en synthèse, les expériences rencontrées pendant l'unité de formation ;
- de se situer face à son orientation professionnelle, au programme de formation proposé par rapport à son projet personnel de formation ;